

## Mardi 5 décembre 2017 Communiqué de presse

### Épisode de pollution

En raison de l'épisode de pollution en cours et des recommandations de la Préfecture, Jean-Luc Rigaut, Président du Grand Annecy, a demandé à ce que soit activé le dispositif « Pass air pur » à partir du mercredi 6 décembre, ainsi que la mise en place de la communication nécessaire à la bonne information des habitants.

**Vendu à bord des bus Sibra, le Pass air pur est un ticket forfaitaire à 1 € la journée, valable sur toutes les lignes Sibra.**

Une **signalisation spécifique** va également être mise en place sur les **Parcs relais**, pour inciter les automobilistes à les utiliser.

Des affiches seront installées à partir du mercredi 6 décembre sur les parcs suivants :

- Parc des sports (arrêt : Parc des sports / fréquence : 10 mn)
- Parc de Loverchy (arrêt : Loverchy Cité / fréquence : 8 mn)
- Parc du Stade (arrêt : Meythet Le Rabelais / fréquence 7 mn sur ligne 1)
- Parc de la Bottière (arrêt : Grand Epagny / fréquence : 45 mn)
- Parc du Mille Club (arrêt Poisy / fréquence 7 mn)
- Parc des Creusettes (arrêt Creusettes / fréquence 7 mn)
- Parc de l'aéroport (arrêt Base civile / fréquence 15 mn sur ligne 6)
- Parc de Vignières (arrêt Vignières / fréquence 7 mn)
- Parc de Colmyr (arrêt Colmyr / fréquence 15 mn)
- Parc de Périaz (arrêt Seynod Périaz / fréquence 20mn)

### Que faire en cas de pic de pollution ?

1. Je maintiens mes activités habituelles, en plein air ou en intérieur, mais je limite les activités physiques et sportives intenses comme les compétitions.
2. Je peux me déplacer à pied ou à vélo, mais j'évite les grands axes routiers aux heures de pointe.
3. Je privilégie les transports en commun ou le covoiturage plutôt que la voiture

individuelle.

→ Le « pass Air Pur » est à 1€ la journée sur tous les bus Sibra, vendu à bord des bus.

**4. Pour les personnes sensibles et vulnérables** (jeunes enfants, personnes âgées, femmes enceintes, personnes malades) : je vérifie régulièrement mon état de santé ou celui de mes proches. Je surveille toute apparition de gêne respiratoire. En cas de doute, je prends conseil auprès de mon pharmacien ou je consulte mon médecin.

## Agir ensemble

Rappelons que les causes de la pollution sont multiples, complexes et dépassent les limites de notre territoire. C'est en additionnant nos forces et en essayant d'agir sur toutes les dimensions du problème que nous pourrions avoir un impact (transports, habitat, consommation, production...).

L'Agglomération intègre cette préoccupation depuis de nombreuses années dans l'ensemble de ses politiques publiques, à travers une série de mesures dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de l'énergie et en développant l'exemplarité au sein de ses services. Afin d'aller encore plus loin, le Grand Annecy et la Commune nouvelle d'Annecy se sont dotés cette année d'une feuille de route assortie de mesures concrètes, afin de répondre à quatre grandes priorités :

- réduire la pollution due au trafic routier
- réduire la pollution due aux installations de chauffage
- réduire la pollution due à l'activité industrielle et aux travaux publics
- sensibiliser le grand public.

Mais la qualité de l'air est l'affaire de tous et au-delà des mesures que les collectivités peuvent prendre, nous ne pouvons qu'inciter tous les habitants adopter de nouvelles habitudes.

En effet, la multiplication des efforts individuels, soutenus par une politique publique déterminée en faveur d'un environnement sain, reste la méthode la plus efficace pour protéger collectivement et durablement notre cadre de vie.

## Adoptons les petits gestes qui ont de grands effets

Déplaçons-nous à pied, en rollers ou à vélo

Adoptons l'éco-conduite

Empruntons les transports en commun

Devenons adeptes du co-voiturage

Ne brûlons pas nos déchets verts, adoptons le compostage

Ne surchauffons pas nos logements

Remplaçons nos anciennes chaudières

Consommons local

Réduisons nos déchets

**Nous comptons sur vous pour relayer ce message auprès de vos lecteurs et auditeurs.**

**Merci.**

Contact presse :

Delphine BALAY, rédactrice en chef multimédia

Tél. 04 50 63 48 87

[dbalay@grandannecy.fr](mailto:dbalay@grandannecy.fr)

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)